



ECOLE DE CONDUITE CHADAL

En route vers la réussite...

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS BATEAU THEORIE SEULE.

(pas d'équivalence pas de passerelle).

Version 1 27/03/2020

PUBLIC CONCERNE : être âgé de plus de 16 ans.

PRE REQUIS : écrire et lire correctement.

FINALITE ET DEBOUCHES : Obtenir le permis bateau maritime ou fluvial.

OBLIGATION REGLEMENTAIRE : Avoir déjà obtenu un permis bateau.

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION : Fournir les documents permettant l'immatriculation du dossier.

DUREE DE LA FORMATION : 10 Heures.

PROFIL DES INTERVENANTS : Moniteurs diplômés.

EVALUATION INITIALE : Non requis.

MODALITES D'EVALUATION NIVEAU DE L'ELEVE : Examens blancs sur DVD Vagnon.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Formation individuelle.

DELAIS D'ACCES : Début de la formation après inscription sur le site OEDIP.

DATES : A définir avec le stagiaire.

LIEU : Théorie 34 rue de la Roë à ANGERS

METHODES MOBILISEES, MOYENS PEDAGOGIQUES : TV, DVD, Cours et test Vagnon.

COÛT DE LA FORMATION : Etablissement d'un devis personnalisé.

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION : Obtention de l'examen officiel.

DETAIL DE LA FORMATION (objectifs) :

FORMATION THÉORIQUE

- Le permis bateau
- Le vocabulaire
- Le balisage de jour et de nuit
- Les signaux portuaires
- La carte marine
- La météo
- La marée
- Le franchissement des écluses
- Les navires

Suite du parcours : permis hauturier.

Bureau principal : 34, rue de la Roë, 49100 ANGERS, Tel : 02.41.87.52.07 – 06.17.76.50.24.

E-mail : contact@chadal.fr. Agr E0204906000/8100 site Internet : www.chadal.fr

Annexe : 6 rue du Chanoine Pineau, 49330 CHAMPIGNE. Siret 328.494.505.00030.

F.C 52.49.00.24.049. T.V.A. FR 96.328.49.45.05. Agr bateau 049004/2018.